



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 20 juin 2022

Présidence : Monsieur Nicolas Menétrey

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 9/2022 du 23 mai 2022 concernant le remplacement de deux tronçons de conduites d'eau potable PVC à Sugnens,

Oùï le rapport de la commission Gestion et Finances,

Oùï le rapport de la commission Infrastructure,

DECIDE :

1. **d'adopter** le préavis relatif à un crédit pour la réfection des conduites d'eau potable et de défense incendie sur un tronçon de 285 mètres
2. **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux tels que décrits dans le préavis
3. **d'accorder** à cet effet un crédit de CHF 339'000,-
4. **de financer** ces travaux par la trésorerie courante ou, si nécessaire tout ou partie, par un emprunt auprès d'un établissement financier aux meilleures conditions du marché
5. **d'amortir** l'investissement net de CHF 339'000.- de la manière suivante :
 - a. amortissement initial de CHF 139'000.- par prélèvement sur le fonds de réserve n° 2800.02 « Adduction d'eau »
 - b. amortissement du solde de CHF 200'000.- sur une durée de 20 ans à raison de CHF 10'000.- par an dès le budget 2023 par le compte 810.331.01.

Ainsi délibéré en séance du 30 juin.

Le président :

Nicolas Menétrey



La secrétaire :

Laureen Pittet